

Année de la Formation/Domaine/Mention : L1/STS/STAPS						Code Diplôme : BALSTA1 / BVLSTA1			Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel											
Parcours-type : Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN						Code VDI : 206 / 106			Code Etape : BAL1AP / BVL1AP											
Responsable de l'Année : Bérangère Philippon (Grenoble), Sandrine Isoard Gauthier et Anna Clavel (Valence)						Code VET : 160 / 160														
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)										NOMBRE D'HEURES				
						Evaluation initiale					Seconde chance					CM	TD	CM/TD	TP	
						Evaluation Continue (EC) *	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET) *	Coef. ou %	Seconde chance * (intégrée à l'évaluation initiale)	Report *	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire * (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %						
<b>SEMESTRE 1</b>																				
<b>Histoire et Psychologie des APS</b>		BAAP1UHP/BVAP1UHP	UEO	9	3											40	12	12		
Histoire						Ecrit	0,5	Ecrit	1	NON		Ecrit	1,5							
Psychologie						Ecrit	0,3	Ecrit	0,9	NON		Ecrit	1,5							
						Ecrit	0,3													
<b>Neurosciences et Physiologie des APS</b>		BAAP1UNP/BVAP1UNP	UEO	9	3								1,5			40	12	12		
Physiologie						Ecrit	0,3	Ecrit	0,9	NON		Ecrit								
						Ecrit	0,3													
Neurosciences						Ecrit	0,24	Ecrit	1,02	NON		Ecrit	1,5							
						Ecrit	0,24													
<b>1 UE à choix de 3 ECTS</b>				3												6	9	18		
<b>Technologie de la gymnastique</b>		BAAP1UTG/BVAP1CTG	UEX	3*	1	Ecrit	0,15	Pratique	0,3	NON		Ecrit	0,7			6*	9*	18*		
						Ecrit	0,15	Ecrit	0,4			Pratique	0,3							
<b>Technologie de la danse contemporaine</b>		BAAP1UTD/BVAP1CTD		3*	1	Ecrit	0,15	Pratique	0,3	NON		Ecrit	0,7			6*	9*	18*		
						Ecrit	0,15	Ecrit	0,4			pratique	0,3							
<b>1 UE à choix de 3 ECTS</b>				3												6	9	20		
<b>Technologie de l'athlétisme</b>		BAAP1UTA/BVAP1CTA	UEX	3*	1	Ecrit	0,05	Pratique	0,3	NON		Ecrit	0,7			6*	9*	20*		
						Ecrit	0,1	Ecrit	0,4			Pratique	0,3							
						Ecrit	0,15													
<b>Technologie de la natation</b>		BAAP1UTN/BVAP1CTN	UEX	3*	1	Ecrit	0,05	Pratique	0,3	NON		Ecrit	0,7			6*	9*	20*		
						Ecrit	0,1	Ecrit	0,4			Pratique	0,3							
						Ecrit	0,15													
<b>Spécialité sportive : principes généraux</b>		BAAP1USS/BVAP1USS	UEO	3	1			Ecrit	0,7	NON		Ecrit	1	1,5			9	14		
Connaissance milieu associatif et fédéral						Ecrit	0,05													
Principes Généraux de l'entrainement						Ecrit	0,05													
Activité de spécialité sportive						Ecrit	0,1					Dossier	Quitus							
						Dossier	Quitus	Dossier	Quitus				Quitus							
<b>Intervention en activités physiques et technologie</b>		BAAP1UIT/BVAP1UIT	UEO	3	1	Ecrit	0,15	Ecrit	0,7	NON		Ecrit	1	24						
						Ecrit	0,15													
Total ECTS / Semestre						30							Total Nbre d'heures				117,50	42,00	33,00	52,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Dans les UE sciences de L1 "Histoire et Psychologie des APS", " Neurosciences et Physiologie des APS", les notes supérieures ou égales à 10 obtenues à chacune des 2 matières (CCF +CT) pourront être conservées de façon indépendante, pour la seconde chance. Si à l'issue de la seconde chance l'UE n'est toujours pas validée les notes obtenues aux matières égales ou supérieures à 10/20 peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans. Epreuve de seconde chance en Technologie = report de la note pratique du CT si impossible d'organiser la pratique en seconde chance. Le dossier de spécialité sportive, pour être validé (quitus), doit contenir un bilan d'activité conforme aux exigences données. Il doit notamment contenir l'étape du carnet de bord et du carnet d'entraînement sportif, ou d'investissement artistique, tenu depuis le début de la saison. Si le quitus est validé en session initiale la validation est reportée en seconde chance. Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

\* Légende des couleurs des colonnes G, I, L, M, O :

bleu + rouge ou bleu + rose = ECI (Evaluation continue intégrale)

bleu + vert + noir + rose = ECET (Evaluation continue et évaluation terminale)

vert + rose = ET (Evaluation terminale)

En cas de situation contrainte par la covid 19, les épreuves en présentiel seront transformées en épreuves à distance

Année de la Formation/Domaine/Mention : L1/STS/STAPS		Code Diplôme : BALSTA1 / BVLSTA1		Date approbation CFVU :																	
Parcours-type :		Code VDI : 206 / 106		N° de version dans l'accréditation :																	
Parcours pédagogique (le cas échéant) :		Code Etape : BAL1AP / BVL1AP		Formation Initiale/Formation C :																	
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN		Code VET : 160 / 160		Présentiel																	
Responsable de l'Année : Bérangère Philippon (Grenoble), Sandrine Isoard Gautheur et Anna Clavel (Valence)																					
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et des Compétences  (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)						NOMBRE D'HEURES									
						Evaluation initiale			Seconde chance			CM	TD	CM/TD	TP						
						Evaluation Continue (EC) *	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET) *	Coef. ou %	Seconde chance * (intégrée à l'évaluation initiale)	Report *					Coef. ou %	Evaluation supplémentaire * (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %			
<b>SEMESTRE 2</b>																					
<b>Anatomie et Biomécanique des APS</b>		BAAP2UAB/BVAP2UAB	UEO	9	3								40	12	12						
Anatomie						Ecrit	0,25	Ecrit	1	NON		Ecrit	1,5								
Biomécanique						Ecrit	0,25	Ecrit	1	NON		Ecrit	1,5								
<b>1 UE à choix de 3 ECTS</b>				<b>3</b>									<b>30</b>								
Intervention en activités physiques et sécurité		BAAP2UIS/BVAP2CIS	UEX	3*	1	Ecrit	0,4	Ecrit	0,6	NON		Ecrit	1	30*							
Santé et sécurité des pratiquants en APS		BAAP2USE/BVAP2CSS	UEX	3*	1	Ecrit	0,4	Ecrit	0,6	NON		Ecrit	1	30*							
<b>Outils pour étudier à l'Université</b>		BAAP2UOU/BVAP2UOU	UEO	3	1			Ecrit	1	NON		Ecrit	1	15		8,5					
<b>1 UE à choix de 3 ECTS</b>				<b>3</b>									<b>6</b>	<b>9</b>	<b>18</b>						
Technologie des sports de combat		BAAP2UTC/BVAP2CTC	UEX	3*	1	Ecrit	0,15	Pratique	0,3	NON		Ecrit	0,7	6*	9*	18*					
Technologie des sports de raquettes		BAAP2UTR/BVAP2CTR	UEX	3*	1	Ecrit	0,15	Pratique	0,3	NON		Ecrit	0,7	6*	9*	18*					
						Ecrit	0,15	Pratique	0,4			Pratique	0,3								
<b>Technologie des sports collectifs</b>		BAAP2UTS/BVAP2UTS	UEO	3	1	Ecrit	0,15	Pratique	0,3	NON		Ecrit	0,7	6	9	18					
						Ecrit	0,15	Ecrit	0,4			Pratique	0,3								
<b>Spécialité sportive : technique de l'expert</b>		BAAP2USS/BVAP2USS	UEO	3	1	Ecrit	0,2	Pratique	0,5	NON		Pratique	0,5			26					
								Ecrit	0,3			Ecrit	0,5								
								Dossier	Quitus			Dossier	Quitus								
<b>Processus d'exploration professionnelle</b>		BAAP2UPP/BVAP2UPP	UEO	3	1	Devoir maison	0,3	Dossier	0,7	NON		Dossier	1	9,5	17						
<b>Sociologie des APS</b>		BAAP2USA/BVAP2USA	UEO	3	1	Ecrit	0,2	Ecrit	0,6	NON		Ecrit	1	14	4,5	4,5					
						Oral	0,2														
<b>Total ECTS / Semestre</b>													<b>30</b>	<b>Total Nbre d'heures</b>				<b>120,50</b>	<b>51,50</b>	<b>25,00</b>	<b>62,00</b>

**Commentaire :** dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

La note pratique de performance sportive est évaluée à partir du classement fédéral obtenu en compétitions dans les 12 mois qui précèdent la remise des notes, selon un barème et des modalités présentés à la rentrée universitaire. La danse est évaluée (solo et improvisation), par l'enseignant de spécialité. Pour être validé, le dossier doit contenir un rapport d'activité conforme aux exigences données. Il doit notamment contenir le carnet de bord et le carnet d'entraînement sportif, ou d'investissement artistique, tenu tout au long de la saison, accompagné d'une synthèse.

La note de performance de Spé sportive est automatiquement reportée, sauf si l'étudiant l'améliore entre les deux sessions. Faire valider le rapport d'activité si celui-ci ne l'a pas été en session initiale.

En sport collectif il y a une seconde chance en pratique si et seulement si possibilité de mettre en place - sinon report note pratique session initiale

En "anatomie et biomécanique" les notes supérieures ou égales à 10 obtenues à chacune des 2 matières (CCF +CT) pourront être conservées de façon indépendante, pour la seconde chance. Si à l'issue de la seconde chance l'UE n'est toujours pas validée les notes obtenues aux matières égales ou supérieures à 10/20 peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans.

L'UE "outils pour étudier à l'université" n'est validée que si toutes les compétences de PIX sont validées.

Commentaires : epreuve de seconde chance en Technologie= report de la note pratique du CT si impossible d'organiser la pratique en seconde chance

Valable pour tous les Quitus : Si le quitus est validé en session initiale la validation est reportée en seconde chance. Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

\* **Légende des couleurs des colonnes G, I, L, M, O :**  
bleu + rouge ou bleu + rose = ECI (Evaluation continue intégrale)  
bleu + vert + noir + rose = ECET (Evaluation continue et évaluation terminale)  
vert + rose = ET (Evaluation terminale)

En cas de situation contrainte par la covid 19, les épreuves en présentiel seront transformées en épreuves à distance